



Communiqué

Pour diffusion immédiate

BILAN DE LA FERMETURE D'EAU DU 12 JANVIER 2020

Sainte-Martine, le 13 janvier 2020 – La Municipalité de Sainte-Martine souhaite informer la population au sujet de la fermeture d'eau survenue le 12 janvier en fin de journée. La situation est complètement rétablie et le réseau fonctionne aujourd'hui à sa pleine capacité.

CIRCONSTANCES IMPROBABLES

C'est la combinaison de deux problèmes techniques en simultané qui a causé cette coupure majeure hier. Tout d'abord, les réservoirs d'eau potable de la Municipalité réussissent habituellement à subvenir à la demande en eau potable lors d'un problème en alimentation d'eau, et ce, le temps que la situation soit rétablie. Un système de surveillance du niveau de l'eau avise alors automatiquement le Service des travaux publics lorsque la quantité d'eau commence à diminuer dans ces réservoirs. Pour des raisons que la Municipalité ignore encore, aucune alerte n'a été lancée hier. Ainsi, une fois la réserve d'eau épuisée, des citoyens ont commencé à manquer d'eau et l'ont manifesté sur les réseaux sociaux.

Par la suite, l'équipe municipale s'est activée à trouver la raison de cette coupure d'eau sur le réseau d'alimentation principal. « Nous avons alors demandé l'aide de la Régie intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée-de-la-Châteauguay puisqu'il semblait s'agir d'un problème provenant de notre alimentation principale. Les intervenants de la Ville de Mercier nous ont confirmé que leur réseau continuait de répondre à notre demande », mentionne le directeur du Service des travaux publics, Bernard Mallette. C'est ainsi qu'un problème électrique sur une valve, située sur la conduite d'alimentation des bassins, a été découvert. Les employés ont pu effectuer un détournement temporaire de cette conduite afin de rétablir rapidement l'alimentation en eau dans l'ensemble des résidences, et ce, le temps d'effectuer les réparations sur la valve.

RÉTABLISSEMENT ET PRÉVENTION

Le Service des travaux publics terminait les travaux de réparation, ce matin 13 janvier. Le réseau d'aqueduc est donc rétabli et fonctionne à sa pleine capacité. Puisque la pression d'eau minimum dans le réseau a toujours été conservée durant cet épisode, il n'est pas nécessaire de suivre des procédures préventives de décontamination de l'eau, aucun contaminant n'a pu pénétrer dans les conduites.

Afin d'être bien outillé lors de telles circonstances, il est important de conserver à la maison une trousse d'urgence permettant de subvenir aux besoins de base pendant au moins 72 heures. La Municipalité possède également un système automatique de messagerie, informant rapidement les abonnés lors de situation d'urgence, « Nous avons utilisé pour une des premières fois sur l'ensemble du territoire notre SAM et selon bon nombre d'abonnés, les messages d'information transmis hier soir ont été fort appréciés », rapporte la mairesse de la Municipalité, Maude Laberge. Les citoyens qui ne sont pas encore inscrits au SAM sont invités à le faire via le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet Services aux citoyens, www.municipalite.sainte-martine.qc.ca. Il est également possible de faire son inscription en appelant à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture au 450 427-3050.

- 30 -

Source :
Audrey Caza
Responsable des communications
communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca
450 427-3050 poste 241